



03.27.29.70.11
47bis route Nationale 59220 Rouvignies
Siret: 530 845 973 00011
Certificat de Capacité N° 59-687
www.latribudemama.com
contact@latribudemama.com

Contrat de pension canine 2018 :

Mme ou Mr Nom : Prénom :

Adresse:.....

Code Postal : Ville :

Tél. domicile : Tél. Portable :

Adresse mail:

Nom du chien : Race ou type :

Mâle, **castré** : oui / non

femelle, **stérilisée** : oui / non si non > **date des dernières chaleurs** :/..../.....

Date de Naissance:/...../.....

N° de tatouage ou puce électronique:(obligatoire).....

Attention : Les chiens de 1ère et 2ème catégorie ne sont pas acceptés en liberté.

- **Vaccinations obligatoires** : Carré, Hépatite, Leptospirose, Parvovirose, Toux du chenil (pneumodog, novibac, bronchischield). **Le chien sera refusé si son carnet de santé n'est pas à jour.**

Le traitement contre les parasites est obligatoire : la pension n'est en aucun cas responsable des parasites et des maladies qui en découlent vu qu'il doit, en toute logique, être traité contre ceux-ci.

- **Les chiennes en chaleurs ne sont pas admises**. Si le propriétaire de la chienne omet de le signaler (ou si cela arrive durant le séjour), la pension n'est pas responsable des conséquences **et se réserve le droit de demander un supplément en dédommagement.**

- ***L'alimentation habituelle en suffisance pour la durée du séjour et le carnet de vaccination doivent être fournis par le propriétaire. En cas d'insuffisance de nourriture, la pension se réserve le droit d'en apporter aux frais du propriétaire.***

- **Un chien mis en meute doit être parfaitement sociabilisé aux autres chiens** afin d'être en liberté totale avec eux. Le propriétaire, souhaitant que son chien soit mis en meute, accepte les risques potentiels qui peuvent en découler (griffures, morsures,...). La pension met tout en œuvre pour le bon déroulement du séjour mais décline toute responsabilité en cas d'incident.

En cas de maladie, les consultations et frais de vétérinaire sont à la charge du propriétaire.

En cas de bagarre, La tribu de Mama se réserve le droit de décider qui doit régler les consultations et frais de vétérinaire et de les faire payer au(x) propriétaire(s) du ou des chiens fautifs : en signant ce présent contrat, vous acceptez donc de régler les soins causés par votre chien à un autre chien.

Si la pension juge nécessaire d'isoler un chien pour sa santé ou la sécurité des autres, elle le fera.

Je soussigné, Mme/Mr, propriétaire du chien confié à la Tribu de Mama, souhaite que mon chien soit :

- Seul et isolé des autres pensionnaires.
- En meute.
- En chalet isolé mais si sociable: en meute

- La pension s'occupe de prodiguer les soins nécessaires à un animal malade durant son séjour, soins qui restent à la charge du propriétaire. **Noter ci-après le traitement médical (veuillez présenter une ordonnance du vétérinaire):**
.....

Les animaux âgés ou en mauvais état de santé ou ayant subi une opération, doivent fournir un certificat vétérinaire stipulant que l'animal est apte à venir en pension. Nous déclinons toute responsabilité si l'animal ne veut pas prendre ses médicaments ou se laisser soigner.

>supplément pour les soins : ... euros/jour

- Pour la pension **longue durée** (plus d'1 mois), le traitement antipuces sera poursuivi, pour les périodes plus longues le chien sera soumis à un contrôle vétérinaire si cela est nécessaire (vaccins, vermifuge,...) et toujours à la charge du propriétaire.
- La pension décline toute responsabilité en cas de décès du chien, de plaie de léchage, ingestion de corps étranger, ou autres.

>**Date d'entrée de votre chien en pension** :

>**Date de sortie de votre chien de la pension** :

Arrivée du chien: du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h30, samedi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30.

Départ du chien: du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

(Pour une entrée de 14h à 17h ou une sortie de 9h à 12h : une ½ journée seulement sera facturée).

Aucun remboursement ne sera effectué pour un départ anticipé.

Possibilité de reprendre votre chien le dimanche uniquement entre 17h00 et 17h30 à respecter.

Si la reprise du chien se fait en dehors des horaires ou un jour férié, un supplément de 25 euros sera facturé.

>**TARIF:** 16€ (x.....jours) durant les périodes **hors** vacances scolaires
ou 17€ (x.....jours) durant les périodes de vacances scolaires.

Total pour 1 chien : € (ou pour plusieurs chiens : x chiens = €)

Acompte de 50% = € réglé en le / / **Reste dû** :€

OU

Montant total réglé € en le / /

+ à régler à la sortie du chien > options:

-option bain ou toilettage : oui / non = +.....€

-option lampe chauffante (pour les chalets) 1€/jour : oui / non = +..... €

>**Total des options à régler à la sortie du chien** : €

>Supplément soins à apporter à l'animal : €

- L'acompte ne sera pas remboursé pour toute réservation qui ne sera pas décommandée dans un délai de trente jours avant la date d'entrée prévue à la pension.
- Tout chien non repris de la pension après la date de départ prévue et sans nouvelle du propriétaire, sera considéré comme abandonné, et donc remis à la SPA.
- En cas de pension longue durée, le paiement du séjour doit être effectué 1 mois à l'avance, et ce tout au long du séjour. Si 8 jours après le mois suivant, le renouvellement du paiement du mois en cours n'est pas effectué et sans nouvelle du propriétaire, le chien sera considéré comme abandonné.
- Le propriétaire autorise la pension à mettre des photos de son chien sur le site : www.latribudemama.com ainsi que sur son profil facebook.

Contact en cas d'urgence :

Date :

Lu et approuvé, avec nom et signature obligatoire :